

lesdits jour, mois et an.

N° 18  
De front  
Pierre Jean  
Marie Henri.

Le Maire,  
J. M. Francheteau

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le trente et un Décembre, à cinq heures du soir, heure légale, par devant nous Francheteau Jean Marie, maire, officier de l'état civil de la commune de Chéméré, canton de Bourgneuf, arrondissement de Pornic, département de la Loire-Inférieure, est comparu De front Pierre Louis, âgé de trente-deux ans, cultivateur, domicilié au Parc, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jour, trente et un décembre, à trois heures du soir, heure légale, de lui déclarant, en sa demeure, et de Perron Philomène Eulalie, âgée de trente-trois ans, cultivateuse, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Jean Marie Henri. Ces présentations et déclarations ont été faites en présence de Perron Pierre, âgé de soixante-quatre ans, cultivateur, domicilié au Parc, en cette commune, grand-père de l'enfant, et de Doussot Michel, âgé de quarante-trois ans, cultivateur, domicilié à la Poterie, en cette commune, voisin de l'enfant. Lecture faite du présent acte aux comparant et témoins, nous l'avons signé en leur présence, aucun d'eux n'ayant osé le faire, de ce enquis lesdits jour, mois et an.

Le Maire,  
J. M. Francheteau